



Saint-Sernin  
INFOS N° 56

Juin 2024

# Sommaire

■ Éditorial.....	3
■ Les réseaux.....	4
■ Commissions communales.....	7
■ C.C.A.S.....	12
■ Commission Culture - Bibliothèque.....	14
■ Vie associative.....	20
■ État civil.....	39
■ Au quotidien.....	40

**Un grand merci à nos annonceurs et à leur confiance.  
Ils ont contribué à l'édition et à la diffusion de ce bulletin.**

## Chers habitants de Saint-Sernin,

Tous, nous aurons attendu la douceur du printemps et la fin des épisodes pluvieux ; maintenant nous entrons dans l'été, rassurés par les niveaux des nappes phréatiques et de tous les barrages du bassin-versant de l'Ardèche.

Ces derniers mois nous avons suivi l'expérience citoyenne des enfants et des adolescents de la commune et nous avons tellement apprécié le spectacle du 8 mai. Vous en trouverez le compte rendu dans le bulletin.



Les travaux conduits par les commissions se poursuivent et je remercie les adjoints et leurs membres pour le travail effectué.

Je déplore la fermeture de Vivacoop, maison mère des coopérateurs de la Basse Ardèche ouverte en 1949. Elle a employé des milliers de personnes durant tous les étés, qui triaient, emballaient et chargeaient les fruits dans les camions et les trains qui partaient dans toute l'Europe.

J'espère que ces bâtiments trouveront une nouvelle vie prochainement.

Je vous invite à vous rassembler pour tirer les feux d'artifice le :

**vendredi 12 juillet 2024 à 22h00**

sur l'esplanade du 14 juillet pour fêter la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

L'association « ça bouge à Saint-Sernin » animera la soirée avec un bal populaire.

À chacun de vous, à vos familles réunies, je souhaite avec tous les élus, un été agréable et heureux.

*Le Maire,  
Max CHAZE*

### **OPPOSITION AU TRANSFERT OBLIGATOIRE DES COMPÉTENCES « EAU ET ASSAINISSEMENT » AUX COMMUNAUTÉS DE COMMUNES.**

*Dans notre commune, au conseil municipal du 11 avril 2024, les élus ont adopté à l'unanimité une motion ayant pour objet « opposition au transfert obligatoire des compétences eau et assainissement » à la communauté de communes en 2026. La commune de Saint Etienne de Fontbellon s'est également opposée à ce transfert par délibération du conseil municipal du lundi 15 avril 2024. Je vous propose de lire ci-dessous la motion.*

Considérant le principe de libre administration des communes reconnu dans l'article 72 de la constitution française,

Considérant que lors d'un transfert de compétences les deux organes délibérants doivent accepter le transfert par délibération,

Considérant que la prise de compétence par la communauté de communes oblige à une modification de ses statuts par délibération et une validation de ces statuts par la majorité de ses membres et que même si cette compétence s'impose à elle par la loi, elle devra être validée financièrement par la CLECT et donc votée par les élu(e) s,

Considérant que le transfert détériorera la qualité du service pour la distance et le temps d'intervention des services techniques de la communauté de communes et les unités de distribution d'eau dans les communes,

Considérant que ce transfert induira automatiquement une augmentation du prix dans le cadre de l'harmonisation, et qu'il n'est pas opportun de pénaliser les administrés une nouvelle fois après une période très complexe,

Considérant que les difficultés locales, en particulier en période de crise, sont très bien gérées par les élus communaux et les syndicats compétents,

Considérant que certaines communes se sont déjà regroupées selon un découpage par bassin souvent différent des limites administratives des communautés de communes,

Considérant, en particulier dans les zones de montagne que les interconnexions sont quasiment impossibles en raison des problématiques de relief,

Considérant que les élus n'ont pas besoin d'une loi pour s'adapter ou s'organiser à l'échelle des territoires et qu'en matière d'eau, la solidarité entre communes existe depuis toujours,

Considérant que tout ce qui est imposé depuis Paris, n'est généralement pas en adéquation avec les territoires et en particulier avec les spécificités très rurales de l'Ardèche,

Considérant l'attachement des communes et des Maires à cette compétence et au vu de la forte mobilisation des élus ardéchois lors de la manifestation à Valence,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce contre le transfert obligatoire de la compétence Eau et Assainissement à la communauté de communes du bassin d'Aubenas au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Le conseil municipal demande que chaque commune soit libre de choisir de conserver ou de transférer cette compétence.

*Extrait conforme au registre des délibérations.*

## **S.I.A.E**

185 Place de l'Eglise  
Saint-Etienne-de-Fontbellon  
04 75 89 11 80  
s.i.a.e@wanadoo.fr

**benoît DEVOS,**  
Vice président S.I.A.E



## LA FIBRE OPTIQUE

Le réseau FTTH (fibre à la maison) permet à chaque foyer de se raccorder à la fibre optique sur notre commune et ainsi de bénéficier des services à très haut débit.

Cependant, nous constatons que plusieurs de nos administrés ont connu des difficultés pour se raccorder à la fibre optique.

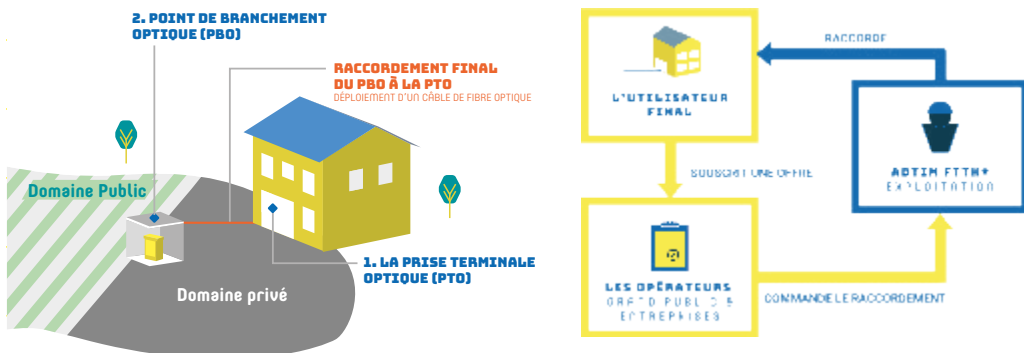
En tant qu'utilisateur final, vous devez souscrire un abonnement à un fournisseur d'accès (FAI) après avoir vérifié que votre adressage soit bien enregistré en mairie.

Puis, vous sollicitez sur le site [www.ardechedromenumerique.fr](http://www.ardechedromenumerique.fr) votre éligibilité.

**+ d'infos : consultez le site internet de la Mairie dans l'onglet ADN.**

### Le raccordement d'un site utilisateur final

Le raccordement du SUF consiste à réaliser un branchement en fibre optique entre le PBO et la PTO. Dans le cadre du déploiement du FTTH en Ardèche et Drôme, le raccordement final sera réalisé par l'exploitant du réseau ou par un fournisseur d'accès Internet (FAI) dès lors que l'utilisateur final aura souscrit un abonnement auprès de ce FAI..



## COMMISSION ÉCOLE CANTINE GARDERIE

À l'initiative des enseignants, et grâce à la motivation des parents, la fête des écoles s'est déroulée au sein de l'école le vendredi 14 juin 2024 pour remplacer celle qui est organisée habituellement, par l'association du Sou des Écoles.

Pour le bien de tous, cette association reprendra son activité à la rentrée prochaine grâce à des bénévoles impliqués, merci à eux.

La nouvelle salle entièrement rénovée, au rez-de-chaussée de l'ancienne bibliothèque, a pu être mise à disposition des enseignants au mois d'avril. Cet espace est une salle pour les professeurs et les réunions.

La fin des travaux a permis de libérer un espace piéton devant l'école pour sécuriser l'entrée et la sortie des enfants.



Nous rappelons qu'aux heures d'ouverture et de fermeture de l'école, le quartier du centre village étant très fréquenté, il est indispensable que les automobilistes soient très prudents et respectueux. Le stationnement étant compliqué devant l'école, il est recommandé d'utiliser les parkings les plus proches (city parc et à proximité de l'église) afin de ne pas stationner sur la chaussée et gêner la circulation devant l'école.

Les effectifs pour la rentrée de septembre 2024 seront d'une centaine d'enfants permettant de maintenir une organisation en cinq classes.

Nous souhaitons une vie collégienne studieuse et riche de découvertes aux CM2 qui quittent l'école cette année.

Bienvenue aux enfants, petits et grands, qui feront leur première rentrée dans l'école de la commune en septembre 2024.

*Bel été et bonnes vacances à toutes et tous.*  
**Véronique VANDUYNSLAGER**

# Commissions communales

## | BÂTIMENTS COMMUNAUX

### Les travaux réalisés

La rénovation du bâtiment de l'ancienne bibliothèque est achevée : l'appartement de l'étage est loué et la salle de classe au rez-de-chaussée est disponible.

### L'école

Le diagnostic thermique a été réalisé par un bureau mandaté par le SDE 07 (Syndicat Départemental de l'Énergie de l'Ardèche).

La demande de subventions est maintenant en cours ; le projet définitif pourra ensuite être engagé.

### Les travaux à venir

La zinguerie du toit de la salle d'évolution de l'école sera réparée cet été. Les agents communaux procéderont au nettoyage et démoussage des tuiles.

C'est avec une attention particulière que la commission assure l'aménagement et l'entretien des bâtiments communaux, pour assurer à tous les habitants le meilleur accompagnement.

*Luc DURAND*



## COMMISSION SPORT

Dans un précédent bulletin municipal n° 52 de juin 2022, nous vous avons présenté la création d'un Parcours d'Orientation sur notre commune avec la possibilité de réaliser cinq circuits de longueur différente.

Le départ se fait depuis l'aire de pique-nique, place de la Gare à Saint-Sernin.

Une carte est placée sur le chalet en bois (voir photo) et présente tous les circuits qui peuvent être réalisés, seul, en famille ou avec des ami(e) s, en marchant ou en courant.

Nous attirons votre attention sur la possibilité maintenant de consulter le site de la Mairie : [saint-sernin.fr](http://saint-sernin.fr). Vous pourrez télécharger les différents parcours et les imprimer.

Christine et Françoise vous accueilleront au secrétariat de Mairie dans la bonne humeur et vous imprimeront, si vous le souhaitez, les circuits existants.

En cette fin d'année scolaire, la commission sport vous souhaite un très bel été et de très bonnes vacances.

*Sportivement.*  
**Ghyslaine DEDIEU**



## COMMISSION URBANISME/VOIRIE/ ESPACES VERTS

### Travaux

Réalisés début 2024 par les agents communaux

- Murs de soutènement Chemin de Chastaldin, Chemin du Grazel et Chemin des Réservoirs



### À venir

- Mur de clôture et pose d'un filet pare ballon au city-park situé à proximité de la salle des associations, Rue de la gare
- Mur de soutènement Chemin du Grazel
- Réfection de la chaussée Chemin des Mazes et Chemin des Tuileries
- Reprise de chaussée Chemin de la Brugère, Chemin de la Routte, Chemin du Devès et Chemin de la Bruge
- Débroussaillage effectué par les employés communaux et l'entreprise Reynouard de Labeaume
- Curage de fossés en bordure des chemins communaux

### Voie douce

Tronçon Saint-Sernin/Saint-Etienne de Fontbellon/Aubenas

Les travaux sont bientôt terminés. Elle sera ouverte aux piétons et cyclistes à partir du mois de juillet 2024.

# Commissions communales

## **RAPPEL: Elagage et entretien des haies en bordure des voies publiques**

Les arbres, les arbustes et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereux pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

## **Le brûlage des végétaux**

### **Il est interdit pour les particuliers**

Il faut noter la première règle à observer par tous les habitants :

« le brûlage de tous les déchets y compris les déchets végétaux issus de travaux de jardinage ou d'entretien d'espaces verts est interdit sur tout le département comme sur l'ensemble du territoire national. Tout contrevenant s'expose, en plus d'éventuelles plaintes du voisinage susceptibles d'actions civiles, à une sanction pénale pouvant aller jusqu'à 450 €. »

### **Seuls les agriculteurs peuvent brûler mais...**

En fait, « seuls les agriculteurs et les forestiers sont autorisés à incinérer les végétaux et leurs rémanents générés dans le cadre de leurs activités professionnelles. » Toutefois, « cette possibilité d'emploi du feu par les agriculteurs et les forestiers n'exclut pas une application stricte de la réglementation en vigueur.

*Claude IMBERT*

## URBANISME

Période du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 31 mai 2024

Demandes de certificats d'urbanisme :	12
Demandes de permis de construire :	8
Déclarations préalables :	38

## Centre communal d'action sociale

Les membres du CCAS sont présents pour les personnes de la commune et leur assurent soutien et écoute.

Dans cet esprit de bienveillance et de partage, une rencontre sera proposée au mois de décembre pour un repas aux couleurs de Noël. Toutes les personnes concernées, de 70 ans et plus, recevront les informations en octobre.

**En attendant de goûter les joies de l'automne,  
nous vous souhaitons un bon été.**


*Max CHAZE*





LA BASTIDE DU MONT VINOBRE

- Hébergement permanent ou temporaire
- Chambres spacieuses simples ou doubles
- Prestations de qualité
- Cuisine réalisée sur place



 04.75.89.96.40

 [direction@residencelabastidedumontvinobre.com](mailto:direction@residencelabastidedumontvinobre.com)

 90 rue des écoles 07200 SAINT-SERNIN



**Supérette  
Casino / Relais Poste  
Française des jeux / Bar / Gaz**  
**« Christelle  
et Yannick »**

**04 75 89 13 44**

**Horaires:**

du mardi au samedi :  
7h à 13h et de 16h à 19h  
le dimanche de 7h à 13h

De juin à septembre :  
fermeture à 20h sauf dimanche

**Boulangerie ■ Pâtisserie  
Viennoiserie ■ Chocolatier**  
**« La Meule  
de St-Sernin »**

*Artisan depuis 35 ans*  
**04 69 22 43 41**

**Horaires:**

Lundi-mardi-vendredi-samedi :  
de 6h à 13h et de 16h à 19h  
Mercredi de 6h à 13h  
Dimanche de 6h à 13h  
Fermeture le jeudi

**Institut ST-SERNIN**  
**« BELLE ET BIO »**

**06 28 72 88 88  
04 75 35 27 21**

**Horaires:**

lundi de 9h à 16h (sur Rdv);  
mardi, jeudi, vendredi  
de 9h à 18h (non-stop);  
samedi de 9h à 14h

**SEB**  
**COIFFURE MIXTE**

**04 75 89 38 31**

**Ouvert:**

lundi 13h30 à 18h30,  
mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h30  
mercredi et samedi de 9h à 16h  
uniquement sur rendez-vous  
entre 12h et 13h30

# Commission Culture - Bibliothèque

## La médiathèque

La fréquentation est régulière et stable.

De nouvelles propositions pour les ouvrages 1<sup>ère</sup> lecture sont présentées pour favoriser la lecture des enfants.

## L'accueil des classes

Toutes les classes sont accueillies une fois par mois pour une séance de 45 mn.

## Un nouveau recrutement

Laure Bour travaille depuis le mois de mai 2024 10h00 par semaine à la médiathèque apportant une précieuse contribution à son fonctionnement.

## Lire et Faire Lire

Dans le cadre du mouvement départemental et national « Lire et Faire Lire » la médiathèque a participé au Prix Poésie.

**Dans le cadre du Printemps des poètes, le mouvement national « Lire et Faire Lire » organise un Prix Poésie en proposant 4 albums jeunesse qui sont cette année :**

- 1 Le papillon de Tchouang-Tseu d'Alice Brière- Haquet, illustration de Raphaële Enjary éd. 3 oeil 2021
- 2 Les Ébouriffés d'Anne Cortey, illustrations de Thomas Baas, éd. Grasset 2023

- 3 D'un petit oiseau gris souris de Mathias Friman, éd. les fourmis rouges 2023

- 4 Un rêve de Karen Hottois, dessiné et brodé par Sandra Dufour éd. Esperluette 2022

**Le mouvement départemental Lire et Faire Lire participe à cet événement avec les lecteurs de la région albenassienne :**

- Dominique Richer, lectrice à l'école de St Etienne de Boulogne
- Marie Mortier, lectrice à l'école des Oliviers d'Aubenas
- Christian Therme, lecteur à l'école primaire de St Sernin

**Deux rencontres ont été organisées au centre culturel de Saint-Sernin :**

- le lundi 11 mars 2024 de 10h45 à 11h45 les lecteurs ont présenté une lecture théâtralisée et musicale avec décor aux élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école de la commune.

Les élèves ont voté pour exprimer leurs préférences : 4 voix pour l'album 1, 2 voix pour l'album 2, 19 voix pour l'album 3, 21 pour l'album 4 » Un Rêve ».

- le mercredi 13 mars 2024, la même séance a été présentée aux familles dans le cadre de la commission culture -bibliothèque : 1 voix pour

l'album 1, 10 voix pour l'album 2 « Les Ébouriffés », 7 voix pour l'album 3, 6 voix pour l'album 4

Les enfants ont été particulièrement sensibles au décor, au chant des oiseaux entendus avec les appeaux... merle, mésange charbonnière, chardonneret.

Les élus de St Sernin apportent leur soutien à cette rencontre et découverte de la poésie pour les enfants et les adultes. Tous sont invités à ouvrir leur conscience et leur



cœur, à la beauté de la vie que les papillons et les oiseaux n'en finissent pas de nous dire.

**VIVARAIS**  
 **FACADES**  
RENOVATION

ZA du Vinobre 657 chemin des traverses  
07200 LACHAPPELLE SOUS AUBENAS  
[vivarais@orange.fr](mailto:vivarais@orange.fr)

**04 75 93 03 70**

## LA CHORALE RÉSONANCES AU FIL DES SAISONS

**A Saint Sernin le 4 mai à 20h30 et le 5 mai 2024 à 17h00**

La rencontre de ce jour a été chargée d'émotion - c'est la rencontre de la chorale « Résonances » qui accompagne notre vie municipale depuis de longues années... avec ses choristes, nous avons célébré les Droits de l'homme, la Paix, plus récemment l'engagement de Jean Ferrat pour la liberté, la justice et l'Amour.

Pour ce concert, ce sont les saisons qui sont chantées, chant des saisons, chant de la vie fragile, provisoire, chant des douleurs et des promesses.

Nous voulons remercier Thérèse Lhermet, chef de chœur et tous les choristes pour leur confiance fidèle; merci de nous accompagner et de chanter pour nous la vie, sa beauté... parce que la vie municipale est belle quand elle est chantée, quand elle est invitation à partager notre humanité dans ce rapprochement heureux de la musique, des voix, des mots.

Par le chant, s'éveille la conscience sensible des valeurs de la démocratie de la république.

Le programme proposé a présenté des œuvres différentes dans leur écriture, dans leurs langues. Dans tous les pays et à toutes les époques se dit et se chante ce lien intime des êtres à la nature, aux couleurs des saisons et des sentiments.

Le texte contemporain de Grand Corps malade a été lu pour marquer la succession des saisons, de l'existence des êtres liés à la nature, pour dire la quête inlassable de l'amour, du bonheur à l'épreuve du temps et du désir d'éternité.

**Le public nombreux a écouté le chant des saisons.**



## LA RENCONTRE DE HÉLÈNE GIMOND

Le vendredi 14 juin 2024 à 18h00,  
Hélène Gimond a présenté son dernier livre « Un accord imparfait »

Christian Therme a lu des passages du livre accompagnés par les propos éclairants de son auteur.

L'échange s'est poursuivi autour de cette fresque sociale savoyarde des années 50.



## LA COMMÉMORATION DU 8 MAI

**De la commémoration de la guerre à l'hommage à la planète et à la vie.**

Les enfants, les collégiens et la lycéenne ont chanté l'hymne national et l'hymne européen.

Se souvenir de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale pour dire l'attachement à la Paix, à la Fraternité.



Les enfants ont aussi chanté la vie, l'eau et la planète.

Les enfants ont dit avec leurs mots et les mots des poètes, l'arbre et la planète dire la beauté de l'arbre et de la terre... ils ont dit aussi l'urgence de l'engagement pour la sauvegarder.

Sauvegarder la planète pour sauvegarder la fraternité et la paix.



## LES ATELIERS CITOYENS

Depuis le mois d'octobre 2023, avec Morgane et Florian – les animateurs du Palabre, nous avons réuni les adolescents le lundi de 18h00 à 19h30 et les enfants du primaire le mardi de 16h30 à 18h00.

Des rencontres régulières pour apprendre ce que veut dire « vivre ensemble », ce que veut dire être citoyen sur une planète aujourd'hui abîmée... et pour apprendre les valeurs de la démocratie, pour dire la Paix et la fraternité.



**Les enfants ont lu le poème des arbres millénaires**

### Arbres millénaires

*Agile je suis  
Agile je resterai  
Rebondir, ça me connaît,  
Se raccrocher aux branches,  
C'est ma spécialité.  
Viens, suis-moi,  
Sur les arbres de ma grande île  
On va bien s'amuser  
Mais vous, les hommes  
Ne les faites pas partir en fumée  
Ces arbres millénaires  
Qui font la beauté de la terre*

**Les enfants ont chanté la beauté de la planète avec les chanteurs Marie, Christine et Jean- Jacques**

### Extrait « Touche pas ma planète » de Dominique Dimey

*Je veux des mots de paix inscrits sur les pierres  
De l'eau et des forêts pour la planète entière  
Je veux des chants d'oiseaux pour ouvrir les  
matins  
Le vent me fera un écrin  
Touche pas ma planète.*

# Commission Culture - Bibliothèque

*Je veux des animaux des plantes et des fleurs  
Des hommes qui savent encore se parler de  
bonheur  
Je veux le beau sourire dans les yeux des enfants  
La vie comme un grand cerf-volant  
Touche pas ma planète.*

**Les collégiens et la lycéenne ont  
invité avec Prévert à respecter la  
planète et la vie.**

**Extrait « Soyez polis » de Jacques  
Prévert**

*Soyez polis  
Crie l'homme  
Soyez polis avec les aliments  
Soyez polis  
Avec les éléments avec les éléphants  
Soyez polis avec les femmes  
Et avec les enfants  
Soyez polis  
Avec les gars du bâtiment  
Soyez polis  
Avec le monde vivant.*

*Il faut aussi être très poli avec la terre  
Et avec le soleil  
Il faut les remercier le matin en se réveillant  
Il faut les remercier  
Pour la chaleur  
Pour les arbres  
Pour les fruits  
Pour tout ce qui est bon à manger  
Pour tout ce qui est beau à regarder  
À toucher  
Il faut les remercier  
Il ne faut pas les embêter... les critiquer  
Ils savent ce qu'ils ont à faire  
Le soleil et la terre*

## L'ATELIER PHILO

Depuis le mois de janvier 2024,  
les participants à l'atelier philo ont  
réfléchi sur le langage et le silence.

La dernière séance a été consacrée  
à la lecture proposée par Christian  
Therme de textes philosophiques,  
poétiques et littéraires.

**L'atelier philo reprendra en  
septembre 2024 avec le thème  
« Notre Humanité »**

*Josette THERME*

# Vie associative



## LE PÔLE SPORTIF SUD ARDÈCHE FAIT SA RENTRÉE!

**Pour les plus petits :** Le mercredi  
Les enfants seront accueillis de 3 à 6  
ans pour une activité kidiSPORT.

Un éveil sportif qui contribuera au  
développement de la motricité de  
l'enfant par une pratique d'activités  
avec de nombreux jeux ludiques de  
plusieurs familles : opposition, ballon,  
raquette, athlétique et gymnique.

**Pour les adultes :** Activité Ball Trap

**Pour plus d'informations, n'hésitez  
pas à contacter le club :**

Téléphone : 06.08.07.81.06

E-mail :

[polesportifsudardeche@asptt.com](mailto:polesportifsudardeche@asptt.com)

Site internet :

[polesportifsudardeche.asptt.com](http://polesportifsudardeche.asptt.com)

## LA PERLE D'ARGENT

Les activités de promenade, jeux de  
cartes et de société ont beaucoup de  
succès. Le club compte actuellement  
une cinquantaine d'adhérents.

Une quarantaine d'adhérents se sont  
retrouvés au Restaurant de la Gare  
vendredi 21 juin pour partager un  
excellent repas dans une ambiance  
cordiale.

Tous sont invités à se retrouver le  
jeudi 5 septembre, prêts à accueillir  
de nouveaux membres.

*Le Bureau.*



## « ÇA BOUGE À SAINT-SERNIN »

L'association qui dynamise le village avec entrain, enchaîne les événements tout au long de l'année pour le plaisir de tous.

**Les bénévoles se mobilisent pour la réussite des animations.**

Fait marquant cette année, à l'occasion de l'assemblée générale de février, Michel Méjean est devenu président et remercie les partenaires et les bonnes volontés toujours bienvenues « On vous attend à bras ouverts ». Il faut dire que les préparations et organisations nécessitent à chaque fois une équipe soudée pleine de courage et de bonne humeur !

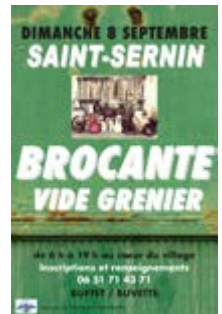


### 2024 Événements qui ont eu lieu

- 23 mars: Concours de belote
- 24 mars: loto avec plus de 300 participants salle Michel Poudevigne
- 19 mai: concert Rumba nova centre culturel



### Prochaines animations



- 12 juillet: bal du 14 juillet animé par le DJ Aurélien Esmel avec feux d'artifice place de la gare
- 8 septembre: grande brocante dans le village
- 14 et 15 décembre: marché de Noël salle Michel Poudevigne
- 20 décembre: Noël s'invite au village pour les grands et les petits

6 octobre: l'association « Ça Bouge à Saint-Sernin » remercie ses amis autour d'un repas.

*Le Président, Michel MÉJEAN*

## SAINT-SERNIN PETANQUE LOISIR

Notre association a été créée en octobre 2023; on a une vingtaine d'adhérents, tous ceux et toutes celles qui le désirent seront les bienvenus pour un après-midi de détente en toute convivialité.

Les parties de pétanque se déroulent à l'espace Michel Poudevigne, en extérieur ou à l'abri, en fonction de la météo, le mercredi, à partir de 14h00 environ jusqu'à la disponibilité des participant(e) s.

Les rencontres cesseront pendant l'été du mercredi 3 juillet au mercredi 4 septembre 2024.



Une soirée « pétanque » est prévue en septembre avec les élu(e) s et les employé(e) s, ainsi que leurs conjoint(e) s.

**Contact :** SARTRE Jacques  
Tél. : 06 12 59 35 05

*Bon été à tous.  
Le bureau.*

# SAMSE

## MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

> AUBENAS  
04 75 35 34 44

> LARGENTIÈRE  
04 75 39 11 25

> JOYEUSE  
04 75 39 40 21

> MONTPEZAT  
04 75 94 40 66

## RÉSEAU SUD-ARDÈCHE !



> RUOMS  
04 75 39 61 25

> VALLON PONT D'ARC  
04 75 88 02 02

## LES PIEDS DE VINOBRE Association de randonnée pédestre

Même si de nombreuses randonnées ont dû être reportées ces dernières semaines à cause d'une météo très variable, nous continuons nos découvertes de magnifiques paysages d'Ardèche et des alentours.

Le mardi à 13h30, nous partons pour une rando de 7 à 10 km: Aizac, Balazuc, St Julien du Serre, Vogüë, Thueyts, l'Échelette...

Le mercredi, nous partons pour la journée un peu plus loin, un peu plus haut, avec quelquefois des parcours plus escarpés: 12 à 18 km: Sablières, Alba, St Paul Trois Châteaux, Thieure, St Sauveur de Cruzières, Dent de Rez...

Le lundi matin, pour commencer la semaine en forme, un petit groupe participe à la marche rapide: 6 à 7 km pendant environ une heure.

Cethiver, pas de neige pour prévoir une sortie sur le plateau, puis le 16 mars,

le départ de la Grande Randonnée vers Paris s'est transformé en rando raquettes. Nous avons accompagné nos ambassadeurs ardéchois dans une belle balade sur les pistes très enneigées autour du Gerbier des Joncs.

Quelques courts séjours dans d'autres régions de France nous permettent de découvrir de nouveaux paysages et une ou deux rando restau nous permettent d'allier la marche et la gastronomie!



### Informations :

[Sites.google.com/les-pieds-de-vinobre](https://sites.google.com/les-pieds-de-vinobre)  
contact : [lespiedsdevinobre@gmail.com](mailto:lespiedsdevinobre@gmail.com)  
Patrick HOFLEITNER : 06 84 63 80 51

## RÉSEAU FOLK

Réseau Folk propose un atelier d'apprentissage des danses traditionnelles, tous les jeudis soir à Saint Sernin de 20h00 à 22h00 à l'espace Culturel. C'est le lieu idéal pour apprendre et danser dans une ambiance conviviale: polka, scottish, bourrées, danses basques, béarnaises... mais aussi danses folkloriques du monde.

L'atelier recense 33 adhérents. Vous pouvez venir seul ou accompagné; être en couple n'est pas obligatoire.

Les deux ou trois premières séances sont des séances d'essai; après cet essai, une cotisation à l'année sera demandée à ceux qui feront le choix de participer.

L'atelier s'arrête fin juin pour reprendre en septembre. L'assemblée générale se déroulera à l'automne.

L'atelier réseau folk organise deux bals, un à l'automne et l'autre au printemps.



**Rendez-vous en septembre, au plaisir de vous voir et de vous faire découvrir nos ateliers.**

*Le Bureau Réseau Folk*



### Informations :

Association Loi 1901 Déclarée en préfecture sous le N° W072001573

Siège Social : Mairie 15, chemin de l'Ardèche 07200 ST SERNIN

Tél. Présidente : 06 87 11 24 44 Martine MIRIOT

Mail : [reseaufolk@sfr.fr](mailto:reseaufolk@sfr.fr)

## ELASTIC 2000

**ELASTIC 2000, association affiliée à la Fédération Française SPORTS POUR TOUS, a repris ses activités à la salle polyvalente de Saint-Sernin le 31 août 2023.**

Les différents cours sont suivis avec assiduité par nos 135 adhérents et vont se poursuivre jusqu'au 18 juillet.

Depuis le 16 janvier, une heure par semaine l'association propose la découverte du QI GONG (Gymnastique traditionnelle chinoise fondée sur la libération de l'énergie vitale, associant mouvements fluides, exercices respiratoires et concentration de l'esprit).

### **PROGRAMME 2024/2025 :**

#### **GYM DYNAMIQUE**

Lundi de 18h45 - 19h45 avec Marieke  
Mercredi de 20h00 - 21h00 avec Stéphanie

#### **PILATES**

Jeudi de 17h30 à 18h30 ou de 18h45 à 19h45 avec Marieke.

#### **QI GONG**

Mardi de 18h30 à 19h30 avec Cécile  
Matériel fourni et disponible en salle (lestes, haltères, élastiques, bâtons et petits ballons).

Nous demandons aux adhérents de venir avec leur propre tapis et serviette.



Nous remercions vivement nos adhérents qui participent dans la bonne humeur à toutes ces activités.

#### **Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter :**

Isabelle : 06.99.01.45.29

Marieke : 06.04.47.12.68

Les membres du bureau Isabelle, Lydie et Patricia ainsi que nos animatrices vous souhaitent de passer un bel été et vous donnent rendez-vous le 26 août 2024 pour la reprise et les inscriptions.

*La Présidente, Isabelle OLLIER*



**entraid'  
addict 07**

entraide - prévention - formation

Aide et Accompagnement des personnes et des familles en prise avec des conduites addictives.  
Information, Prévention, Réduction des Risques liés aux conduites addictives

## SOYONS ACTEURS DE NOTRE SANTÉ

L'association Entraid'Addict 07 est toujours présente au Centre le Bournot à Aubenas avec ses groupes de paroles ouverts à tous, malades et entourage, (les lundis de 16h00 à 18h30).

**Tout au long de l'année, nous proposons diverses activités et ateliers aux membres adhérents à l'association. En ce moment, sont au programme :**

- **Atelier Activités Physiques Adaptées (APA)** qui permet à chacun de reprendre confiance en soi et maîtrise de son corps
- **Atelier Passion:** diverses activités permettant de s'exprimer, de créer, et de développer son imaginaire.
- **Atelier cuisine:** nous nous réunissons une fois par mois autour d'une recette proposée et élaborée en commun, et que nous dégustons

ensuite au Centre Social Le Palabre,  
- **Atelier expression corporelle:** avec un groupe chaleureux et bienveillant où nous développons plaisir, créativité en profitant de l'instant présent.

**Nous nous retrouvons aussi lors de soirées :**

- Karaoké, bowling, jeux de société,

**Et lors de la belle saison :**

- Pétanque, pique-nique, baignade, randonnée, etc...

**Vous pouvez nous contacter au numéro suivant :** 06 19 78 69 31  
du lundi au vendredi de 9 h à 18 h et sur répondeur ou par mail à [entraidaddict07@gmail.com](mailto:entraidaddict07@gmail.com)  
Nous pouvons également vous rencontrer en entretien individuel en prenant RDV.



## Avec MÉSANGE & LIBELLULE la faune et la flore de Saint-Sernin n'aura plus de secrets pour vous!

L'association Mésange et Libellule invite depuis bientôt 6 ans à s'enthousiasmer, à s'émerveiller et à connaître la nature pour en prendre soin et profiter de tous ses bienfaits tout au long de l'année!

Notre nouveau P'tit Bois pédagogique a déménagé cet hiver! Il vous accueille à deux pas de l'espace Michel Poudevigne.

### La nouveauté de l'année:

- le tuto nature un samedi par saison de 10h00 à 12h00 destiné à tous et toutes gratuitement pour découvrir les coulisses de l'association et connaître des mini-jeux et activités à re-faire en nature avec les enfants!

### Nous proposons toujours:

- des Clubs Nature 3-5 ans et 6-11 ans un mercredi sur deux de l'année scolaire de 9h à 12h et aussi de 13h30 à 16h30
- des Anniversaires buissonniers (le samedi) et un Escape Game de la transition écologique, en forêt!
- des Stages Nature 6-11 ans et 3-5 ans pendant les vacances.

Les prochains stages nature auront lieu du 8 juillet au 9 août 2024, de



10h à 17h (inscription à la semaine) pour les 6-11 ans et de 10h à 12h pour les 3-5 ans.

- nous accompagnons aussi les **établissements scolaires** pour des sorties nature (clé en main ou sur-mesure) et des accompagnements à l'école du dehors

*Jehanic-Rainette, Juline-Buse, Ghislaine-Petite-Ourse et Lila-Mésange*

mesangeetlibellule@gmail.com  
www.facebook.com/mesangeETlibellule/  
https://mesangeetlibellule.com  
06 77 53 62 89 - 04 26 62 09 32  
Horaire de bureau : 9h-17h jeudi et vendredi



## ZEN YOGA Saison 2024 - 2025

Les cours de Zen Yoga se sont déroulés dans la bonne humeur et ont été suivis avec assiduité.

Les bienfaits du Yoga nous permettent de gagner de développer sa souplesse, de maîtriser son souffle et de travailler son équilibre.

Le Hatha Yoga est un Art de vivre qui permet la recherche d'une harmonie entre son corps et son esprit.

**Les cours se déroulent au Centre Culturel :**

- Le mardi: de 17h30 à 18h45.
- Les mercredis, les jeudis de 10h00 à 11h15.

**Pour tous renseignements :**

Monique Fayolle :

Téléphone : 06 70 11 71 50

E-mail : moni.07@ hotmail.fr.

**Les cours reprendront le mardi 17 septembre 2024.**

*Zen Yoga vous souhaite un bel été.*

*Au plaisir de se retrouver.*

*Monique FAYOLLE*



## TENNIS & SQUASH CLUB SAINT-SERNIN

### Une Année 2024 dynamique et prometteuse

Le Tennis & Squash Club Saint-Sernin a connu une année particulièrement riche en événements et en succès.

Voici un aperçu des moments forts qui ont marqué la saison 2023-2024.

**Croissance Continue de la Communauté:** Le club a enregistré une augmentation significative du nombre de ses adhérents, atteignant environ 90 membres actifs, dont 65 licenciés Tennis.

Pour répondre à cette demande croissante, le club a le plaisir d'annoncer le renfort de Laura Chabannes qui a rejoint l'équipe cette année et qui a suivi la formation de CQP Educateur Tennis. Elle sera en soutien de Léo Tourvielhé, pour les entraînements collectifs l'an prochain, en priorité pour les enfants et les femmes.

Cette nouvelle organisation permettra d'offrir davantage de créneaux, notamment le mercredi toute la journée et éventuellement le samedi matin pour les enfants.

**Festivités de Noël:** La fête de Noël au club a été un véritable succès, ravissant petits et grands. Le Père Noël a fait une apparition spéciale, apportant joie et cadeaux, notamment de jolis sacs à dos personnalisés pour les

enfants, floqués à leur nom.

**Soirée Bowling:** Le 12 janvier, le club a organisé une soirée bowling au Bowling d'Aubenas, rassemblant une trentaine d'adhérents. Ce moment convivial a renforcé les liens entre les membres et a contribué à l'esprit de camaraderie du club.

### Tournoi Interne de Squash 2024 :

Le début de l'année a été marqué par le deuxième tournoi interne de squash, qui a rassemblé une trentaine de participants. Damien Sartre a conservé son titre chez les hommes, tandis que Justine Toulouze a brillamment remporté la compétition chez les femmes.

**Succès en Compétition:** L'équipe 1 du club a brillé en remportant le championnat par équipes Automne Drôme Ardèche. Par ailleurs, trois équipes seniors hommes ont participé au championnat par équipes du printemps, ainsi que deux équipes en Coupe des Messieurs et une équipe féminine au Challenge Dames. L'équipe 2 hommes

printemps et l'équipe femmes ont toutes deux atteint les finales de leurs divisions respectives. Ces résultats témoignent de la dynamique positive du club.

## **Tournoi Homologué avril – mai 2024 :**

Le tournoi annuel homologué du club, qui s'est déroulé du 12 avril au 10 mai, a battu des records avec 135 inscrits. Les matchs, disputés chaque soir malgré une météo capricieuse, ont été intenses et passionnants. Brice Gravier, du club, a remporté la victoire chez les hommes, tandis que Doriane Julien s'est imposée chez les femmes.



**Les entraînements pour adultes et enfants se sont poursuivis jusqu'à la fin juin. Des tournois de doubles "salade" sont prévus pour clôturer la saison en beauté, fin juin et courant juillet.**

## **Remerciements et Contact :**

Le Tennis & Squash Club Saint-Sernin se félicite de ces accomplissements et remercie chaleureusement la Mairie ainsi que tous les membres et bénévoles pour leur soutien. Pour plus d'informations, contactez-nous par téléphone au 06.86.85.81.77, par mail à [tennisclubssaintsernin@yahoo.fr](mailto:tennisclubssaintsernin@yahoo.fr), ou via notre page Facebook.

**Découvrez également notre nouveau site Internet :**  
<https://tennisclubstsernin.wixsite.com/tcsaintsernin>

*Le bureau Tennis Club Saint-Sernin*

## ACCA de SAINT-SERNIN (Association Communale de Chasse Agréée)

Encore une bonne saison de chasse qui vient de se terminer. L'entente que nous avons avec Saint-Etienne de Fontbellon et Fons, nous permet d'avoir un plus grand territoire de chasse giboyeux, grâce au travail des chasseurs tout au long de l'année. Pour le grand gibier, 65 sangliers ont été prélevés cette saison.

Les chasseurs prudents et responsables de leurs actes, ont toute ma confiance. La chasse se pratique en toute sécurité: 33 miradors sont déjà installés et assurent un tir fichant; d'autres sont prévus pour cette saison.

Nous essayons d'éloigner les sangliers des habitations et surtout des cultures (maïs, vignes, ou autre), mais d'énormes buissons envahissent cet espace et provoquent des inquiétudes parmi les riverains même si nos armes sont déchargées à l'approche des habitations.

Nous nous engageons auprès des agriculteurs à faire des battues rapidement et à leur fournir du matériel de protection.

Le petit gibier aussi est très présent sur le territoire: lapins, lièvres, et beaucoup de perdrix, grâce aux aménagements réalisés par les chasseurs qui permettent aux gibiers de se reproduire. «Garenne à lapins et point d'eau indispensable».

Le loto du 19 novembre, avec un public nombreux a donné un vrai plaisir aux personnes qui aiment le loto, souvent des habitués toujours sympathiques et souriants.

Rendez-vous le 3 novembre pour le prochain.

Merci à tous les chasseurs qui ont participé à la réussite de cette journée.

L'assemblée générale du 7 juin a honoré trois chasseurs qui ont chacun plus de soixante-cinq années de saison de chasse et qui ont contribué largement à la vie de l'ACCA.

Marcel Moulin et Yves Moine ont reçu un diplôme d'honneur de la Fédération Départementale des chasseurs de l'Ardèche et Paul Moulin soixante-onze années de permis honoré d'une médaille d'or.

Le conseil d'administration composé de six membres est renouvelable cette année dans sa totalité pour une durée de trois ans. Un cadeau a été remis à Jacques Sartre, démissionnaire, par le

## Vue associative



Maire de Saint-Sernin, Max Chaze, au nom de tous les chasseurs, pour ses 27 années de vice-président au côté du président.

Jacques continue la chasse et sera toujours là pour nous aider même si la présidence du club de pétanque va bien l'occuper.

L'élection a donc désigné Denis Pallarès, président, Jack Leroy, vice-président, Bernard Hofmann, trésorier, Hervé Leclercq, secrétaire, Alexis Tourte et Vincent Bourret, membres actifs.

Les mois de juin et juillet sont prévus pour ouvrir des drailles (petits chemins), pour nettoyer et pour débroussailler les accès difficiles pour mettre en place des nouveaux miradors.

L'entente que nous avons avec les autres usagers de la nature, est toujours très courtoise et il est toujours agréable de se rencontrer au détour d'un chemin.

Notre manifestation nationale « J'aime la nature propre » portée par notre fédération de chasse est une opération de nettoyage de déchets sauvages.

Cette matinée du 16 mars fut fructueuse, quatre remorques pleines,



environ 4 m<sup>3</sup> de déchets. Cette opération sera renouvelée l'année prochaine avec, on espère, plus de bénévoles. Un grand merci à tous les participants.

La matinée s'est terminée dans la bonne humeur et la convivialité, ce dispositif a également vocation à favoriser les échanges entre usagers de la nature.

Encore merci à la municipalité pour la salle Michel Poudevigne qui pour nous est un formidable outil de travail, merci à l'équipe technique et surtout aux secrétaires de mairie que l'on sollicite très souvent.

L'ouverture générale de la chasse est prévue le 8 septembre.

À partir du 1<sup>er</sup> juin, nous pouvons chasser le sanglier en tir d'affût ou à l'approche et aussi en battue. La battue est organisée par un responsable, surtout si ces animaux provoquent des dégâts dans les cultures.

Mais avant cela pensons aux congés d'été, bonnes vacances à toutes et à tous, à bientôt le plaisir de vous rencontrer sur le terrain.

*Le Président, Denis PALLARÈS.*



## La FNATH

Association des Accidentés de la Vie à vos côtés pour faire reconnaître vos droits.

### 1- Qu'est-ce que la FNATH ?

La Fédération Nationale des Accidentés de la Vie (FNATH), créée en 1921 est reconnue d'utilité publique. Notre Association a eu 100 ans d'existence en 2021.

Elle vous écoute, vous accompagne, vous conseille et vous défend à la suite d'un accident du travail, de la route, domestique, médical ou également en souffrance au travail et toute situation liée à l'inaptitude etc.

Elle vous aide à faire reconnaître vos droits auprès de tous les organismes de protection sociale et elle représente juridiquement toutes les personnes accidentées de la vie et leurs ayants droit.

Elle intervient également pour tous problèmes liés à l'invalidité ou démarches auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), dans les CPAM, les hôpitaux (représentants des usagers), les CCAS (communes).



### 2- Où nous joindre ?

Nefaites pas vos recours et démarches seul, venez nous rencontrer pour avoir les conseils de notre juriste. Vous pouvez joindre notre juriste au Groupement Sud Est FNATH Valence :

**Tél. 04 75 43 24 94**

**Mail : [contact.valence@fnath-sudest.fr](mailto:contact.valence@fnath-sudest.fr)**

**Vous pouvez également vous connecter sur [fnath.org](http://fnath.org) où des juristes répondront à vos questions en direct. Vous pourrez aussi être informés des communiqués de presse**

**Nos permanences sont assurées sur rendez-vous au Centre Culturel Le Bournot**

Rue Gambetta 07200 Aubenas ou à la Maison des Associations Place de la Gare 07200 Aubenas

**Contact :** Yvette VANSANTEN (Présidente de la section locale d'Aubenas et de ses environs)

Tél. : 04 75 39 89 82 ou 06 80 46 85 02

Mail : [fnath.aubenas@gmail.fr](mailto:fnath.aubenas@gmail.fr)

Page Facebook [fnathaubenasardeche](https://www.facebook.com/fnathaubenasardeche)

**Site internet : [fnath.org](http://fnath.org)**

## La Plume Ardéchoise

### Chers lecteurs fidèles au rendez-vous semestriel !

Ceux qui ont vécu cette époque mouvementée, se souviennent encore bien de ces événements : les employés, les ouvriers, les étudiants s'entraînant pour obtenir de nouvelles responsabilités, de nouveaux droits sociaux.

Ce petit poème évoque pour chacun des souvenirs personnels soudain revenus...

### *Sixties*

*Dans les années soixante  
aux petits transistors  
maintes voix délirantes  
on entendait alors*

*de Johnny et d'Antoine  
des chansons d'insoumis  
devenues patrimoine  
entonnées entre amis*

*Aux CRS aux flics  
des pavés on lançait  
briser la mécanique  
du pouvoir on voulait*

*Cheveux longs idées courtes  
ainsi se moquait-on  
de ceux qui de yaourts  
enduisaient le béton*

*et qui les ouvriers  
soutenaient dans leur lutte  
en ville sans crier  
tous contre Belzébuth*

*Parfois à la télé  
on voit nos défilés  
Jeunes devenus vieux  
on n'en croit pas ses yeux*

**Ambroise - Luc,  
flamme de la mémoire**



# Vie associative

## Association Dirt camp



Bonjour à tous,

Nouvellement créée notre association a pour but de continuer de proposer notre événement annuel sur notre commune et de faire découvrir la discipline aux curieux souhaitant venir s'entraîner.

Après avoir accueilli l'année dernière plus de 800 personnes, nous sommes heureux de vous annoncer que pour la 8<sup>ème</sup> année, la Dirt camp jam se tiendra le samedi 20 juillet 2024.

Nous voulons remercier les partenaires locaux et la mairie pour l'aide apportée à la réussite de la soirée.

Tony Rouzet, trésorier. Florine Georges, secrétaire.

*À bientôt.*  
*Fabien THÉOULE, Président*



Garantie décennale

Damien Sartre  
Le Champel  
07200 St Sernin

## SARTRE TP

### 06 59 47 10 43

sartretp@gmail.com

**Voirie Réseaux Divers**

**Terrassement**

**Enrochement**

**Assainissement**

**Poste de relevage**

## | L'ARDÉCHOISE

### Ça y est, elle est passée, ...

Pour sa 31<sup>ème</sup> édition, l'Ardéchoise a honoré le village de Saint-Sernin les 13 et 14 juin dans l'entente et la bonne humeur caractéristiques des bénévoles et des cyclistes. Notre équipe s'est à nouveau surpassée quant au décor et au ravitaillement du stand. L'esprit « Guinguette », thème 2024, avec la présence de Cricri, fut un succès dans le cadre champêtre de la gare. Les collations pour les participants, ont été agrémentées de gâteaux et mets divers cuisinés par nos bénévoles et de produits locaux fournis par de généreux commerçants.

Un grand merci à tous ceux qui ont œuvré et donné de leur temps pour la réussite de cette édition, sans oublier les services de la municipalité, les résidents de la maison de retraite « La Bastide du Mont Vinobre » et du foyer d'hébergement « Les Amandiers » avec la présence de Monsieur le Maire.



Je vous souhaite à tous un très bel été et au plaisir de se revoir.

*Annick Nougier.*

FORUM DES ASSOCIATIONS  
Samedi 7 septembre 2024 au Centre Culturel

## LA GRANGE DU BARON



Cette bâtisse imposante pour une grange en forme de proue de bateau pour lutter contre le courant en cas de crue de l'Ardèche, se dresse au bord du chemin de St Pierre. Elle appartenait à un personnage mystérieux et semble-t-il fort respecté.

Nous avons tous entendu parler du « BARON » que nos pères avaient connu. Nous savions tous qu'il passait tous ses étés dans ses propriétés de St Pierre et que tous les jours il allait se baigner au Gour des Fesses, gour où se retrouvaient tous les Saint-Serninois qui recherchaient un peu de fraîcheur. Il passait ses après-midis à faire « la planche », le ventre au soleil et le reste au frais.

La structure, bien qu'envahie par la végétation et sans entretien depuis fort longtemps semble solide.

Se pose maintenant l'usage de ce bâtiment assez sophistiqué. Certes, son rôle premier était agricole mais certains prétendirent qu'il servait souvent de garçonnière. Pourquoi pas!!!

### Le Baron

Marie Joseph Etienne Robert DE BACCIOCHI-ADORNO (prénom usuel: Robert) est né en Avignon le 11.06.1842 et décédé à Six-Fours-les-Plages le 10.05.1925. Il était Inspecteur des Forêts.

### Sa Famille

La famille BACCIOCHI appartient à la noblesse française de Corse. Un jugement de maintenue de noblesse du 25.02.1771 fait remonter la filiation à Thomas BACCIOCHI qui, venant de Gênes, s'établit en Corse en 1549. Les origines lointaines du nom sont connues depuis l'an 720 sur une colonie romaine de Toscane. Cette famille semble éteinte depuis 2009.

Parmi les personnages remarquables de cette famille on peut citer Félix Pascal, Prince de Lucques et de Plombino qui épousa la Princesse Elisa BONAPARTE sœur de Napoléon 1<sup>er</sup>.

*Jean-Paul Mathon, Roger Marconnet,  
Pour les passionnés d'histoire  
de Saint-Sernin*



## ÉTAT CIVIL

(Du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 31 mai 2024)

### NAISSANCES :

Zya FONOLLOSA, 19 février à AUBENAS

Elio ALLIBERT, 8 mars à AUBENAS

Léane PRIOU, 19 mai à AUBENAS

### BAPTÊMES CIVILS :

Eliott et Lola JALLAT, le 25 mai

### MARIAGES :

Corine GAUTOT et Louis CASTAGNIER,  
9 mars

Maryse DUPLAN et Philippe LABATUT,  
16 mars

Colette GOURDON et Philippe GONY,  
16 mars

Coralie JUNCKER et Pierre GUEVARRA,  
30 mars

Cécile TAIMOURLANK  
et Benjamin BLAZIC, 20 avril

Samantha PLAIA et Thomas BRUNIER,  
11 mai

Marion THOLOZAN  
et François DELAPERLE, 18 mai



### DÉCÈS :

Jeanine GOURDON, 19 décembre  
à ST SERNIN

Marie MERCIER, 5 janvier  
à l'EHPAD de ST SERNIN

Emile MAHIEU, 6 janvier à JOYEUSE

Roger LEBEAU, 9 janvier  
à l'EHPAD de ST SERNIN

Christine CLEMENT, 13 janvier  
à ST SERNIN

Jean-Pierre SABATIER, 23 janvier  
à AUBENAS

Geneviève BLACHERE, 13 février  
à PRIVAS

Marguerite HOUQUE, 22 février  
à l'EHPAD de ST SERNIN

Lucette LEVASSEUR, 14 mars  
à l'EHPAD de ST SERNIN

Marie TROUILLAT, 16 mars  
à l'EHPAD de ST SERNIN

Jeanne SOULIER, 17 mars  
à l'EHPAD de ST SERNIN

Marcel CURINIER, 18 avril à PRIVAS

Liliane ZAPATA, 1<sup>er</sup> mai  
à l'EHPAD de ST SERNIN

Michel MOULIN, 4 mai 2024  
à ST SERNIN

Roger CHAMBON, 11 mai 2024  
à l'EHPAD de ST SERNIN

## Horaires d'ouverture du Secrétariat de Mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

Présence du Maire : tous les jours sur rendez-vous.

Tél. : 04.75.35.03.10

Courriel : [mairie@saint-sernin.fr](mailto:mairie@saint-sernin.fr)

Site : [saint-sernin.fr](http://saint-sernin.fr)

Facebook : Commune de Saint-Sernin 07

**La Mairie sera fermée le vendredi 16 août 2024**

## Médiathèque Albert CAMUS

Horaires d'été à partir du 23 juillet 2024 :

Mardi de 10h00 à 12h00 et vendredi de 10h00 à 12h00

**Fermeture du 13 juillet au 22 juillet 2024 inclus  
et du 14 août au 19 août 2024 inclus.**

Les horaires de la rentrée seront précisés début septembre 2024.

Numéro de téléphone : 04 75 35 03 10 ou 04 75 35 31 36

## S.I.A.E. St-Étienne-de-Fontbellon St-Sernin



185, Place du Village 07200 SAINT-ÉTIENNE-DE-FONTBELLON

bureau : 04.75.89.11.80

astreintes : 07.85.24.18.24

## Relais Poste

Au commerce multi-services « VIVAL »



## Ramassage des Ordures Ménagères

Tous les VENDREDIS

## Collecte des emballages secs (poubelles jaunes)

Les JEUDIS MATIN, uniquement les semaines paires



## « Points recyclage » verres, papiers, journaux, magazines, piles

- Parking Espace Commercial (Chemin de l'Ardèche)
- Chemin du Mas de Géala
- Chemin du Champel

## Déchetterie SIDOMSA à Saint-Étienne-de-Fontbellon

500 Chemin de la Ribeyrasse  
Tél. : 04 75 94 33 57

Horaires d'ouverture du lundi au samedi :

De 9h00 à 11h45

De 13h30 à 17h15

**Horaires d'été 1<sup>er</sup> juillet au 31 août  
du lundi au samedi : de 7h00 à 13h30**

## | Planning des encombrants

Les encombrants sont des déchets ménagers dont le **poids** ou le volume ne permet pas de les transporter dans un véhicule de tourisme. C'est le cas par exemple des **gros appareils électroménagers, des sommiers, des matelas, des canapés ou des machines à laver.**

Ces déchets ne doivent pas être déposés sur la voie publique. Ce dépôt est illégal et répréhensible avec une amende pouvant atteindre 1 500 euros.

Le premier réflexe pour les encombrants est la déchetterie :

**Voir les déchetteries sur le site du SIDOMSA.**

Un ramassage complémentaire, en cas d'impossibilité de se rendre à la déchetterie, est assuré par la Communauté de Commune du Bassin d'AUBENAS. La collecte a lieu sur rendez-vous uniquement pour 3 gros objets maximum ne rentrant pas dans un véhicule.

### **Planning encombrants 2<sup>ème</sup> semestre 2024**

5 août / 2 septembre / 7 octobre / 4 novembre / 2 décembre

**Il faut impérativement s'inscrire auprès du service collecte au : 0 800 07 60 15 entre 8 heures et 12 heures, au moins 48 heures avant.**

Les encombrants doivent alors être déposés devant le domicile, **la veille du passage des agents, à partir de 19 heures.**

Le dépôt ne doit pas contrarier la circulation des piétons ou la circulation routière.

## | Pour les rapports de « bon voisinage »

**Le Maire et les élus demandent à tous les habitants de ne pas nuire à leurs voisins par des activités trop bruyantes, en particulier aux heures de repos.**

Les activités bruyantes liées à l'utilisation des machines doivent se faire aux moments de la journée les plus adaptés.

Le Maire et les élus demandent avec insistance à tous les habitants concernés, d'assurer une **surveillance stricte de leurs chiens** et de tout mettre en œuvre pour empêcher les **abolements** notamment la nuit ainsi que la **divagation**.

Nous vous demandons aussi d'être vigilants pour que les animaux de compagnie ne salissent pas les propriétés de vos voisins.

Les **dégradations** nombreuses et inacceptables des espaces et des biens publics préoccupent les élus.

Le Maire et les élus s'efforcent d'apporter les meilleures réponses à ces conduites regrettables.

**Le Maire et les élus rappellent la stricte interdiction de stationner devant et autour du monument aux morts lors des cérémonies de commémoration.**

### ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

n° 2016-048-ARSD07SE-01

*Portant réglementation des bruits de voisinage dans le département de l'Ardèche*

#### ARTICLE 5 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les occupants et utilisateurs des locaux d'habitation ou de leurs dépendances sont tenus de prendre toutes les dispositions pour éviter d'être à l'origine, par eux-mêmes, par leur comportement ou par l'intermédiaire d'une personne, d'un animal ou d'une chose dont ils ont la garde, d'un bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, en raison de (liste indicative non exhaustive) :

- l'usage d'appareils audiovisuels ou de diffusion sonore, d'instruments de musique, d'appareils électroménagers, ou par la pratique de jeux, non adaptés aux locaux d'utilisation,
- la pratique d'activités occasionnelles telles que les fêtes privées,
- la réalisation de travaux de réparation et d'entretien,
- l'usage d'équipements de loisirs domestiques tels que les piscines,
- la garde d'animaux, en particulier de chiens ou d'animaux de basse-cour.

#### ARTICLE 6 - HORAIRES DES ACTIVITÉS BRUYANTES

Les activités bruyantes, effectuées de manière occasionnelle par des particuliers et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

#### ARTICLE 9 - HORAIRES DES CHANTIERS OU TRAVAUX

Les travaux agricoles, les chantiers de travaux publics ou privés, les travaux concernant les bâtiments et leurs équipements, qu'ils soient soumis à une procédure de déclaration ou d'autorisation, qu'ils s'effectuent à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments, sur la voie publique ou dans les propriétés privées, quelle que soit la nature des outils utilisés (industriels, artisanaux, agricoles, horticoles...), sont interdits lorsqu'ils sont sources de bruit :

- avant 7 heures et après 20 heures du lundi au samedi
- toute la journée les dimanches et jours fériés.

Exception est faite en cas d'intervention urgente nécessaire au maintien de la sécurité des personnes ou des biens, à la sauvegarde des récoltes et au ramassage des ordures ménagères.



Aurore boréale : photo prise le 11 mai à 00h30 par © Frédéric Cavanna